



Vers une vision concertée Wallonie-Bruxelles ?

Philippe HENRY

**Ministre wallon de
l'Environnement, de l'Aménagement
du territoire et de la Mobilité**

Cercle gaulois – 5 juillet 2010





I. Constats :

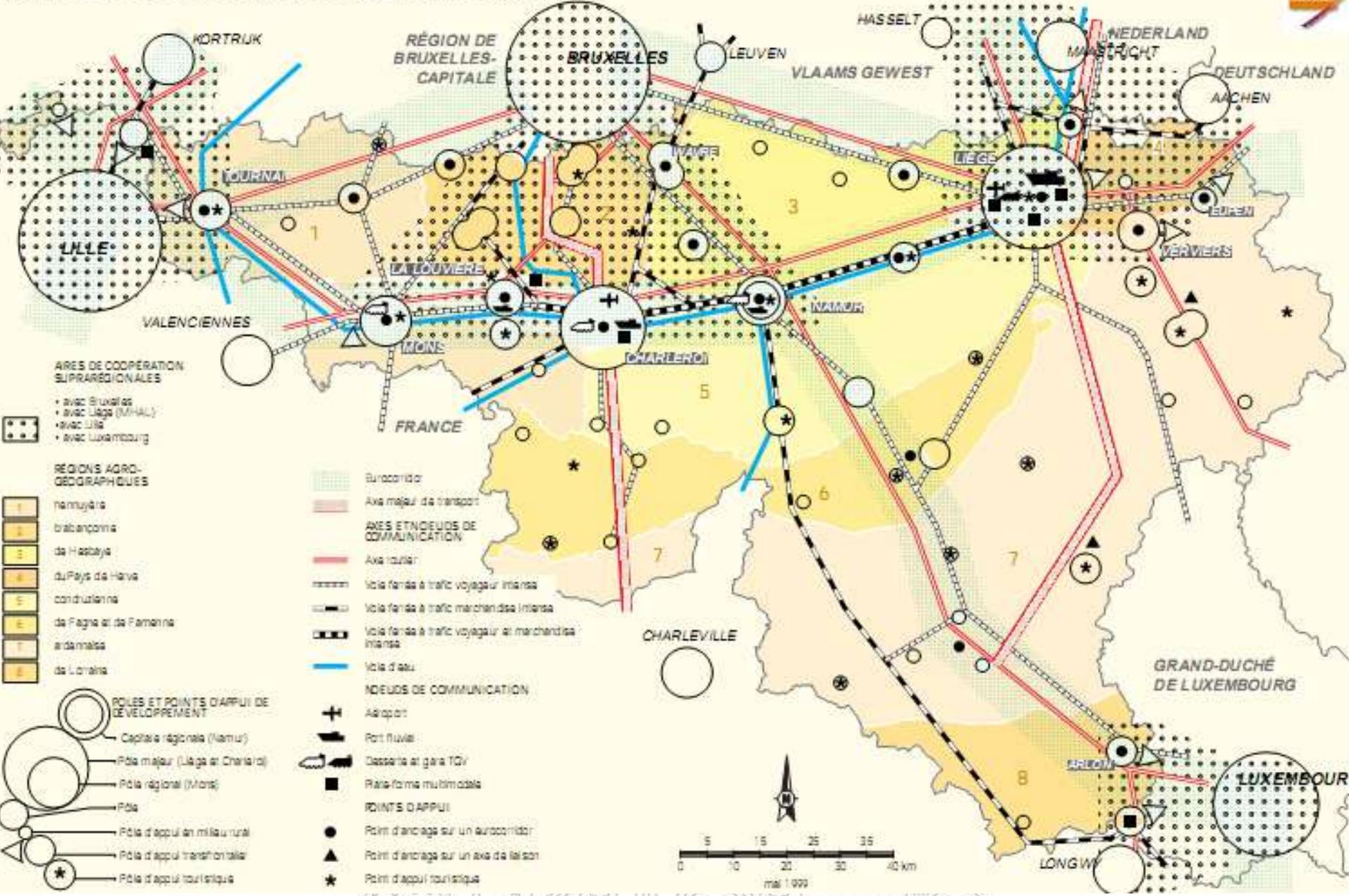
1. La Wallonie n'est pas une île !

La Wallonie s'appuie sur des pôles extérieurs importants :

- Bruxelles, capitale européenne
- Eurométropole lilloise
- Luxembourg, place financière
- Réseau MAHL : Maastricht-Aachen-Hasselt-Liège



17. PROJET DE STRUCTURE SPATIALE POUR LA WALLONIE





I. Constats :

2. Bruxelles est un poumon économique de la Wallonie

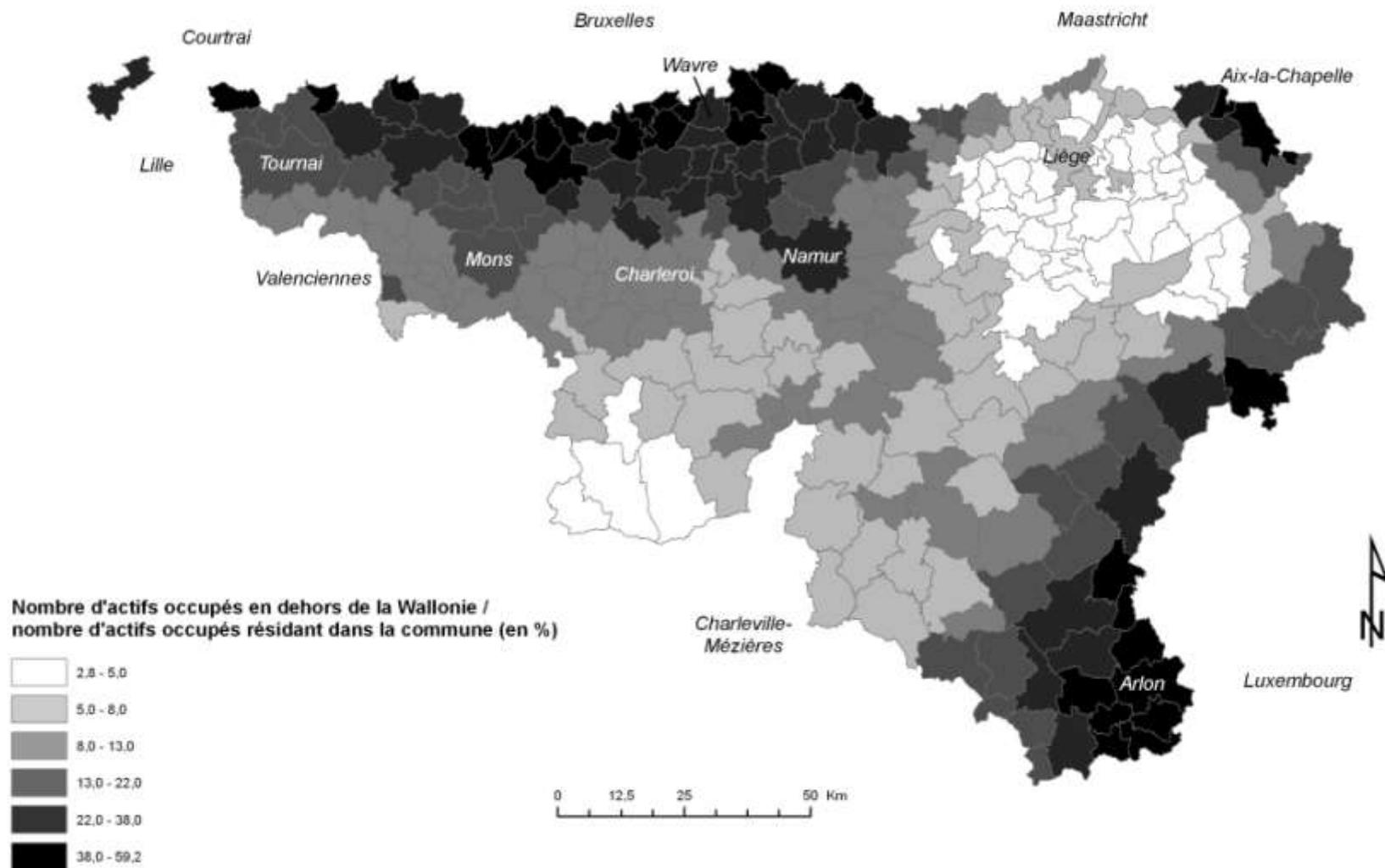
Déplacements domicile - travail :

127 000 Wallons travaillent à Bruxelles

16 000 Bruxellois travaillent en Wallonie.



Carte 1 :
Part des résidents travaillant en dehors de la Wallonie (2001)



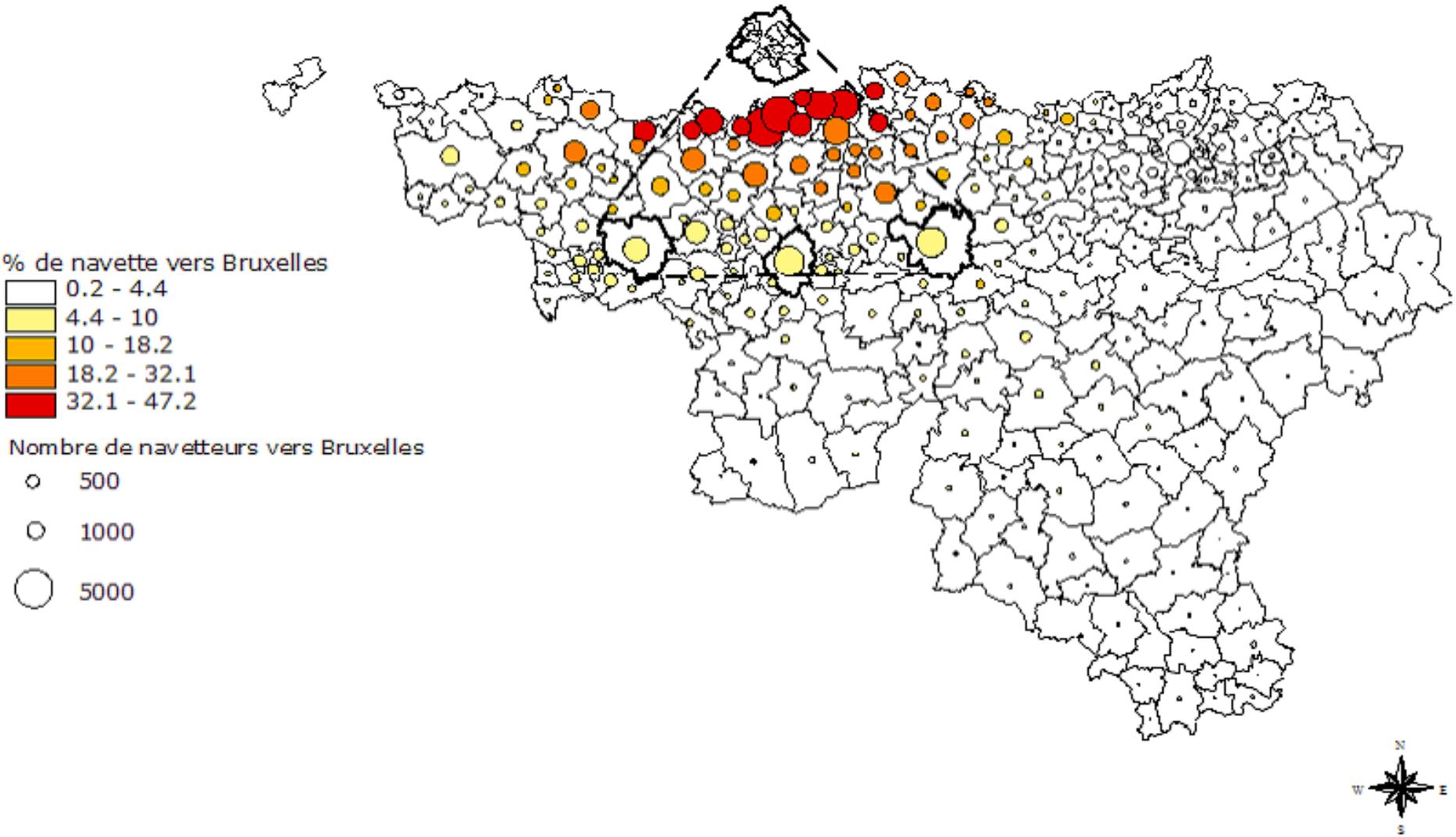
I. Constats :

3. Un nombre important de navetteurs captifs de la voiture

- Bruxelles occupe près de 10 % des actifs wallons, près de 40% des actifs du Brabant wallon
- La navette par train ne prend de l'importance que le long des principaux axes de chemin de fer, surtout lorsque l'on s'éloigne de la capitale.



Navettes vers Bruxelles



Source: IN5

Réalisation : S Van Cutsem - IGGAT/ULB - CPOT-RW

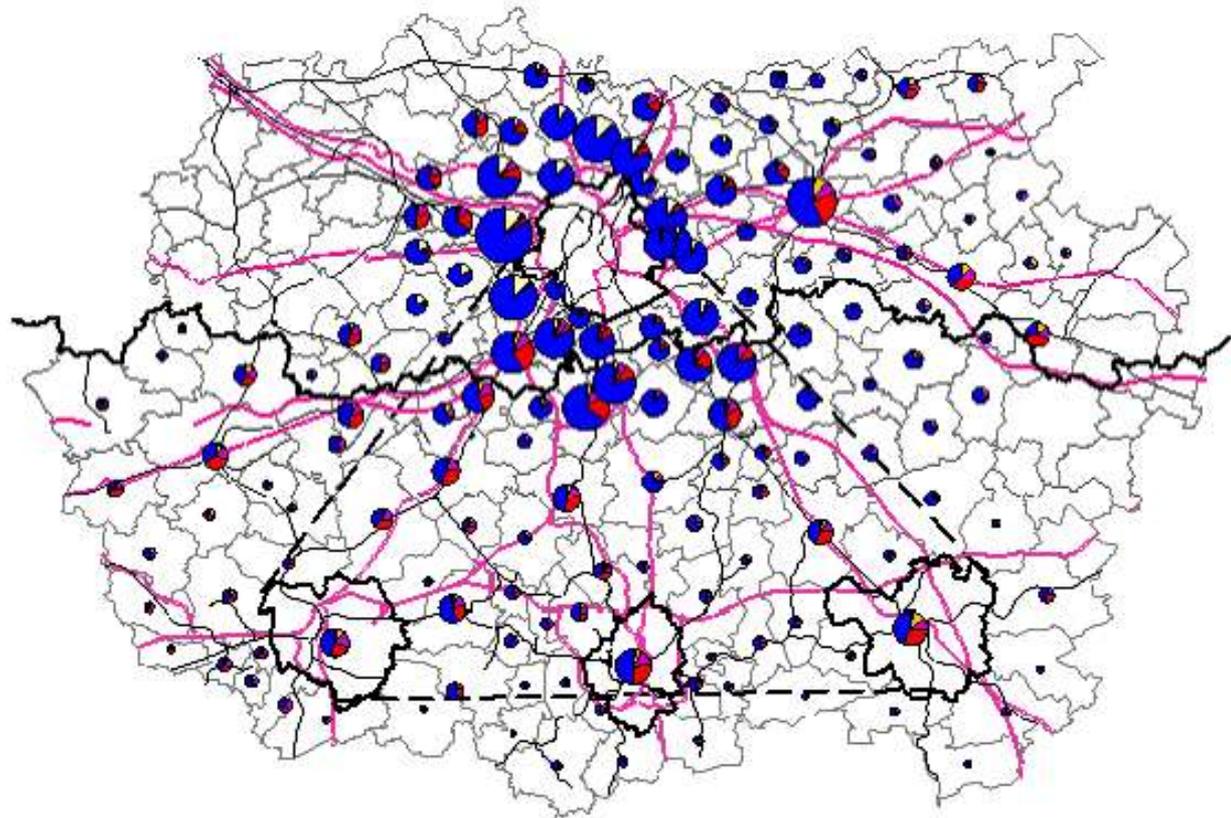
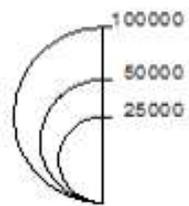


Wallonie

Mode de transport des navetteurs travaillant à Bruxelles

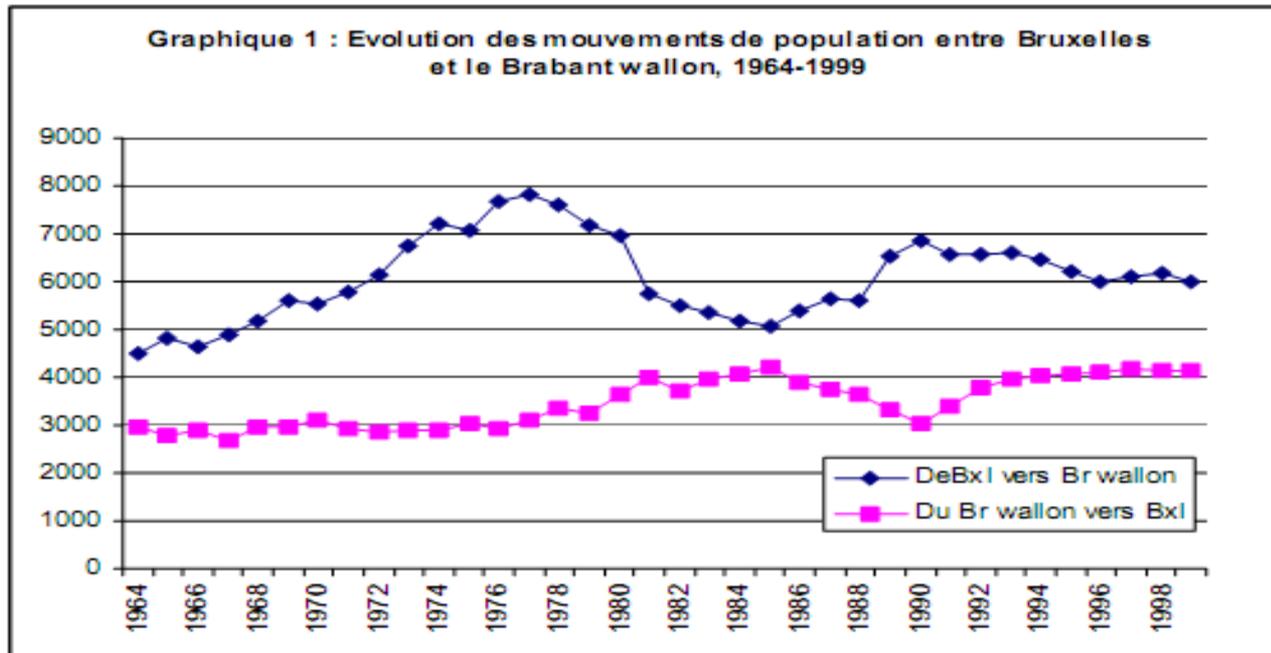
Moyen de transport

-  Tec ou De Lijn
-  Train
-  Train + tec ou de lijn
-  Train + voiture
-  Voiture
-  Ligne de chemin de fer
-  Route principale
-  Commune du bassin d'emploi bruxellois (FUR)

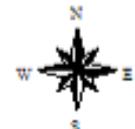
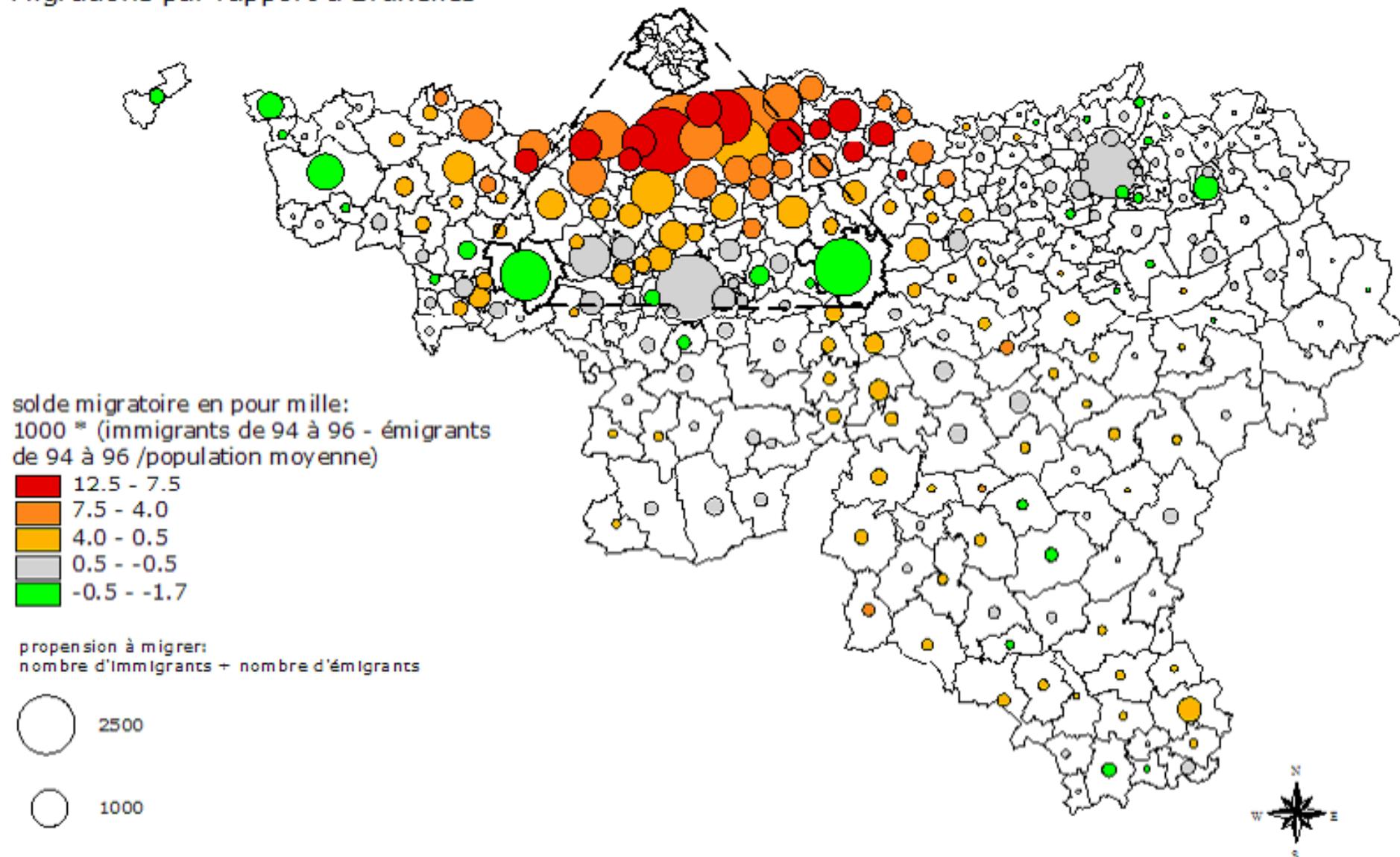


I. Constats :

4. Bruxelles se vide de sa population aisée vers sa périphérie



Migrations par rapport à Bruxelles





I. Constats :

5. Une explosion démographique

- Prévisions démographiques 2007 -> 2060

Très positives pour :

La Région de Bxl-Capitale : + 29% attendus

Le Brabant wallon : + 34% attendus

Soignies + 34% - Namur + 31% - Waremme +44%





I. Constats

6. Une concurrence économique

- Parcs d'activité économique
- Bureaux
- Centres commerciaux
- Aéroports





II. Menaces : des évolutions tendanciennes inquiétantes

- Affaiblissement du cœur de la Belgique
 - > Flandre et Wallonie en seraient les premières victimes
- Poursuite de la désurbanisation et de la dispersion de l'habitat
 - > Population wallonne de + en + captive de la voiture
 - > Quid de la raréfaction du pétrole et du déficit climatique ?
- Vers un fédéralisme de concurrence ?





III. Orientations : un aménagement du territoire volontariste

- Freiner la désurbanisation
 - Développer un réseau de transport en commun structuré et performant (RER à grande vitesse ?)
 - Orienter l'augmentation de population vers les noyaux d'habitat accessibles par les transports en commun
 - Se doter de visions prospectives
 - Collaborer entre région
- > Vers un fédéralisme de partenariat**





V. Le Schéma de développement de l'espace régional

- SDER adopté en 1999... et jamais évalué ni actualisé
- Le SDER prévoyait :

*Pour le Triangle wallon, soit l'aire de coopération avec Bruxelles, il n'y a actuellement aucun outil ou enceinte de réflexion. Il est également nécessaire de dresser un **"schéma de développement territorial pour l'aire de coopération transrégionale avec Bruxelles"** qui traitera de tous les aspects des relations à établir avec la capitale fédérale, notamment sur le plan socio-économique et celui des transports. Ce schéma aboutira à un projet de développement spatial définissant la manière optimale de structurer cet espace. Soutenu par la Région, il devra être dressé en collaboration étroite avec la Région de Bruxelles-Capitale et les divers partenaires de la zone concernée. Une priorité sera donnée à la réalisation de ce schéma.*





V. L'actualisation du SDER : Etudes préliminaires en cours

- CPDT (programme de travail octobre 2009- octobre 2010) :
 - éco- zonings ;
 - gestion des zones d'activité économique existantes ;
 - retombées économiques des parcs d'activité sur le tissu économique ;
 - anticipation des effets du pic pétrolier sur le territoire ;
 - structuration du territoire wallon pour satisfaire aux objectifs de réduction d'émission des GES ;
 - politique foncière.
- IWEPS : Perspectives démographiques à l'échelle communale
- Schéma de développement régional commercial





V. L'actualisation du SDER : Suites

- Approche prospective assez similaire à l'actualisation du PRDD
- Elaboration en parallèle à l'évaluation du CWATUPE (2011)
- Adoption en parallèle à la modification du CWATUPE (2012)
- Implication des régions voisines





V. L'actualisation du SDER : Suites

4 enjeux principaux :

- la compétitivité régionale ;
- les défis climatiques ;
- les défis énergétiques ;
- les défis de mobilité.





V. L'actualisation du SDER : Suites

8 thématiques importantes :

- les infrastructures principales,
- la densification de l'habitat,
- la préservation des zones non urbanisables,
- les activités économiques,
- les activités agricoles,
- les implantations commerciales,
- l'exploitation des ressources du sous-sol,
- les bassins de vie et d'emploi.





VI. Conclusions

Vers une vision concertée
Wallonie-Bruxelles !





Merci pour votre attention

Philippe HENRY
Ministre wallon de l'Environnement,
de l'Aménagement du territoire
et de la Mobilité

Cercle gaulois – 5 juillet 2010

